L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73, RUE DU CHANTIER.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI MATIN, 8 MAY.

VAPEURS
COMPAGNIE GENERALE
TRANSATLANTIQUE.
SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Les Vapeurs de la Société de Commerce desservent régulièrement entre New-York et le Havre, touchant à Brest

[illegible] Les Vapeurs de la Compagnie partent régulièrement de New-York pour le Havre, les Mercredis, 10 heures du matin, comme suit :

Le Nord—
WASHINGTON, capt. Rondel, chassé, 4 mai.
VILLE-DE-PARIS, capt. Surmont, chassé, 18 mai.
PEREIRE, capt. Dumas, remplacé, 1er juin.
SAINT-LAURENT, capt. Surmont, remplacé, 15 juin.

Service

[illegible] Les Vapeurs de la Compagnie partent régulièrement de New-York pour le Havre, les Samedis, 10 heures du matin, comme suit :

Le Nord—
WASHINGTON, capt. Rondel, chassé, 4 mai.
VILLE-DE-PARIS, capt. Surmont, remplacé, 18 mai.
PEREIRE, capt. Dumas, remplacé, 1er juin.
SAINT-LAURENT, capt. Surmont, remplacé, 15 juin.

PRIX DU PASSAGE EN OR (y compris le vin) POUR BREST OU LE HAVRE :

Première cabine, [illegible] ; Deuxième cabine, [illegible].
Billets d'aller et retour à prix réduit.
Les enfants au-dessous de 10 ans paient demi-place.
Les animaux ne peuvent être admis à bord.
Les voyageurs ne sont admis à bord que sur la remise préalable de leurs billets.
Les Vapeurs ne prennent pas de passagers d'un port à un autre.
Les Vapeurs ne prennent pas de marchandises.
Les Vapeurs ne prennent pas de matières inflammables, telles que pétrole, etc.
Les Vapeurs ne prennent pas de matières explosives, telles que poudre, etc.
Les Vapeurs ne prennent pas de matières dangereuses, telles que nitro-glycérine, etc.
Les Vapeurs ne prennent pas de matières malpropres, telles que peaux, etc.
Les Vapeurs ne prennent pas de matières nuisibles, telles que chaux, etc.
Les Vapeurs ne prennent pas de matières corrosives, telles que acides, etc.
Les Vapeurs ne prennent pas de matières volatiles, telles que alcool, etc.
Les Vapeurs ne prennent pas de matières explosives, telles que poudre, etc.
Les Vapeurs ne prennent pas de matières dangereuses, telles que nitro-glycérine, etc.
Les Vapeurs ne prennent pas de matières malpropres, telles que peaux, etc.
Les Vapeurs ne prennent pas de matières nuisibles, telles que chaux, etc.
Les Vapeurs ne prennent pas de matières corrosives, telles que acides, etc.
Les Vapeurs ne prennent pas de matières volatiles, telles que alcool, etc.

ERIC MAURICHEIM,
Agent, 55, Broadway, New-York.
ou à L. GRARD & CIE, Agents,
BOT—128 Gallier Street, N. O.

Compagnie de Vapeurs
HAMBURGEOISE-AMÉRICAINE.

Communication entre le Havre et la Nouvelle-Orléans, vice versâ de marchandises et de passagers.

[illegible] Les Vapeurs de cette Ligne partiront régulièrement comme suit :
HAMBURG, capt. BIERMANN.
HAMMONIA, capt. NAGEL.
SALONIA, capt. [illegible] WIEBOLDT, remplacé par [illegible].

Partiront du Havre du Nouvelle-Orléans
Vandalia, 10 Nov. 11 Nov. 10 Déc. 10 Déc.
Germania, 2 Déc. 12 Déc. 10 Déc. 10 Déc.
Nassovia, 1 Déc. 1 Déc. 1 Déc. 1 Déc.

Nous annonçons les prochains dates de départ de nos steamers.
Prix du passage, payable en or :
De la Nouvelle-Orléans à Southampton et Havre, 1ère Cabine, Entrepont
Tandier, au Havre, à Southampton ou à Hambourg, [illegible] $125 $60
De Hambourg, Southampton ou Havre à la Nouvelle-Orléans, 1ère Cabine, Entrepont
Pour fret ou passage, s'adresser à H. HERMAN
ou à la Nouvelle-Orléans, [illegible]
On peut également faire les billets de passage de Hambourg, du Havre ou de Southampton, ou, en outre, pour tous renseignements.
P. L. RICHARD & JOAS,
Broadway, New York.
WILLIAMS, RUPERTI & CO.,
Agents Généraux, pour le fret et passage, 61 Broadway, New York.
Agents Généraux, pour le fret et passage, 26 et 28 rue de la Commune Nouvelle-Orléans. 20 août—an

Lloyd de l'Allemagne du Nord.
Steamers entre BREMEN et la NOUVELLE-ORLEANS, par la voie du HAVRE, touchant exprès à LA HAVANE.

[illegible] Les steamers de LLOYD de l'ALLEMAGNE DU NORD feront leurs voyages réguliers comme suit :

	De Brême.	De la M. Orléans.
KOLN	1 Février	1 Avril
HANOVER	20 Février	1 Avril
FRANKFURT	15 Mars	15 Avril

Les steamers de LLOYD de l'ALLEMAGNE DU NORD feront leurs voyages réguliers comme suit :

	De Brême.	De la M. Orléans.
KOLN	1 Février	1 Avril
HANOVER	20 Février	1 Avril
FRANKFURT	15 Mars	15 Avril

Les steamers touchent au Havre et la Havane, en venant de Brême et partant de la Havane et à destination pour débarquer et recevoir les passagers et le fret.
Les départs ci-dessus sont annoncés plus ou moins.

PRIX DU PASSAGE :
De Brême, Southampton ou le Havre à la Havane et à la Nouvelle-Orléans :
Chambres..... $120 en or.
Entrepont..... $60 en or.
De la Nouvelle-Orléans à la Havane :
Chambres..... $60 en monnaie courante.
Entrepont..... $30 en monnaie courante.

Les soussignés délivrent des billets de passage de Brême, Southampton ou le Havre pour la Nouvelle-Orléans.
Pour plus de détails, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents,
Brouillet—tan 40 Rue de la rue de l'Union.

Pour New-York
Ligne de Steamers des Mardis.

[illegible] Comprenant les steamers suivants, qui sont de première classe :

SHERMAN..... Capt. Thos. Ralsey,
GEN'L MEADE..... Capt. A. W. Sampson,
UNITED-STATES..... Capt. M. S. Crowell,
MISSISSIPPI..... Capt. W. F. Remy,
WESTERN WORLD—
POLIS..... Capt. H. S. Quick,
EMILY B. SOUDER, Capt. F. Burdick
Partant de New-York, tous les mardis,

Le steamer
UNITED STATES,
Major R. Crowell, commandant,
Partira de son wharf, au bas de la rue Jefferson, le SAMEDI 11 mai, à 8 h. A. M.

Ces steamers ont d'excellents accommodements, Chambres..... $60 00.
Entrepont..... 30 00
Entrepont..... 25 00
On signe des billets de connaissements pour Liverpool, Glascow, Hamburg et Brême.
Les billets de passage, de chambre et d'entrepont (troisième classe), pour Liverpool et le continent, se rallient à la ligne de steamers de Guion, partant de New-York tous les mercredis, sont à vendre au bureau.
Le steamer UNITED STATES arrivera et partira le SAMEDI 11 mai, à 8 h. A. M.
JOHN B. LUDWIGSEN,
Rue de la Commune No. 109.

Pour New York, directement.
Ligne des steamers Creseent City New-York et la Nouvelle-Orléans.

[illegible] CETTE LIGNE SE COMPOSE
Des steamers suivants :
GEO. CROMWELL,
GEN. WASHINGTON,
CORTES,
ST-LOUIS,
Le steamer
GEO. CROMWELL,
R. L. Clapp, commandant,
Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse SAMEDI [11 mai à 5 heures A. M.
Passage..... $35.
Cette ligne fournit fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.
Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
mai—tan Rue Carondelet, No 61.

[illegible] POUR PHILADELPHIE, via le Havre.—Départ, SAMEDI, 18 mai.
Le beau steamer, de première classe,
J. LYON,
Capt. Barrett,
Pour fret ou passage, s'adresser à
WM. CREERY, Agent,
Rue Carondelet, No 61.
Le steamer JURIATA, capt Catharine, suivra et partira à son jour régulier.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

Conformément aux prescriptions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses primes pour l'année finissant le 31 février 1872 :

[illegible]

Recu :
Primes d'ensemble..... $146 497 26
Primes maritimes..... 175,675 36
Primes de rivière..... 39,323 26
$360,497 16
Primes non acquises et retour de réduction sur les primes..... 63,497 00
Primes nettes..... $296,999 13

Pertes d'ensemble..... $95,023 44
Pertes maritimes..... 132,120 75
Pertes de rivières..... 15,976 22
$233,120 41
Taxes..... 10,826 63
Dépenses nettes le compte d'escompte..... 23,284 71
$266,999 75
Balance..... $30,000 38

La Compagnie a l'actif suivant évalué à la valeur la plus haute du marché au comptant :

Rente de la ville et autres..... $61,000 00
Actions de banques et autres..... 15,700 00
Montant de compagnies d'assurances..... 10,000 00
Immeubles..... 30,000 00
Billets à recevoir par hypothèques..... 45,000 00
Billets à recevoir..... 40,000 00
Primes en voie de collection..... 44,000 00
Comptant en caisse et en Europe..... 144,000 00
$394,697 00

Le qui précède est une copie juste, véritable et vraie de deux livres de la Compagnie.
CHAS. BRIGGS, Président.
J. P. ROUX, Secrétaire.
Etat de la Louisiane, paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans. Affirmé sous serment et signé devant moi, ce 19 mars 1872.
F. Cois. CUVELLIER, Notaire.

Ne pour être admis sur les certificats de scrip en circulation tant payés par paiements que leurs représentants depuis à partir de LUNDI, 1 mai 1872.
CHAS BRIGGS, Président.
ANT. CARRIERE, Vice-Président.
J. P. ROUX, Secrétaire.
Conseil d'Administration élus le 19 février 1872 :

Chas. Briggs,	Chas. Ladiis,
Ant. Carrière,	John S. Walsh,
Geo. A. Pendick,	Rudolph Hess,
S. Ringler,	H. F. Gires,
D. Andersen,	W. C. Black,
A. Perrault,	Thomas H. Hunt,
E. P. Gaudenyer,	Chs. Hensel,
Geo. W. Nyman,	R. S. Howard,
J. Montgomery,	Felix Lavas,
Chas. J. Van,	Aug. Belz,
Chas. Weidner,	E. D. Baker,
A. Lanata,	Edward Toby,
Wm. Harris,	Wash. Morton,
Thomas Byrne,	Wm. Kent,
Geo. Foster.	

Secrétaire.

Aux Contribuables.

JOHN T. DUFOUR,
68 PASSAGE DE LA BOURSE 68
Reçoit Nouvelles et Soumes.

Se charge du recensement des Taxes de Ville et d'Etat, arriérées ou non, de la réduction de l'assessment, dans les cas où les estimateurs ont assigné la valeur des propriétés imposables, de la rectification des noms sur les Rôles, etc. Soumissions remises avec preuves à l'appui, pour obtenir réduction d'assessment. Il sera pris vingt-cinq cents aux contribuables qui voudront bien l'honorer de leurs ordres. [illegible]

TEUTONIA
Compagnie d'Assurance de la Ville d'Orléans.

Le Bureau de la Compagnie est situé au No. 111 de la rue Carondelet, entre les rues Gravier et Union.
Agents, auxquels les Maisons d'Orléans, de Rivières et de Mer, ont toute confiance.

Capital..... $1,000,000
Surplus..... 500,000
$1,500,000

[illegible]

TEXAS.
Lignes Morgan des Steamers de la Malle des E.-U.

Les steamers suivants, en fer et à hélice, forment cette ligne :

Algiers,	Austin,
Clifton,	City of Norfolk, Harlem,
I. G. Morris,	W. G. Howes, Mississippi,
Josephine,	Managuda, Morgan,
St. Mary,	Whitney,

POUR GALVESTON et INDIANOLA, via le fleuve Mississippi.
Le steamer en fer
[illegible]
Partira, du pied de la rue St. Joseph,
JEUDI, à midi, A A. M.
Des billes de connaissements sont signés pour Victoria, Port Lavaca, Corpus Christi, Rockport et Brazos de Santiago.

Pour Rivière Sabine et Sabine pass, Via Atchafalaya et le Bayou La Fourche.
Le steamer en fer
MARY,
Jas. Brown, commandant,
Partira de Donaldson à l'arrivée du train des A. M. d'Algers, le
SAMEDI, 11 mai.
Tout le fret pour Corpus Christi sera débarqué au wharf d'Algers.
Le fret pour St-Mary et Pattou est débarqué à Berwick.
Le fret sera reçu en déchargeant du terry de Morgan et payé de la rue Thalweg.

Pour Galveston, Indianola et Rivière Sabine, pour les Passagers et le Fret, s'adresser à
CHAS A. WHITNEY & CO.,
Agents,
en coin des rues Magazine et Natchez, N. O.
1906—tf

Excursions du Dimanche
Pour Mandeville, Lewisbourg et Madisonville.

Le beau steamer
CARMELIA,
[illegible] de marcheur, à basse pression, capitaine Wm Hanover, commencera ses excursions du dimanche 5 Mai, pour Mandeville, Lewisbourg et Madisonville, prochain, 5 mai. Il partira de l'entrepôt du chemin de fer, au Lac, à l'arrivée du convoi de [illegible] et laissera Mandeville le matin et sera de retour le soir du même jour, à temps pour la convoi de huit heures et demie.
Prix du passage, aller et retour, une piastre.
Pour plus de détails, s'adresser à
CORBIN M. SORIA,
No 18 et 20 de la rue de l'Union.
mai—tm

Arrangement d'Hiver.
Ligne de Mandeville et de la Nouvelle-Orléans. Steamers de la Malle des Etats-Unis.

Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington.—Le steamer de la malle des Etats-Unis,
CARMELIA,
[illegible] de marcheur, à basse pression, capitaine Hanover, partira, pour les susdits ports LUNDIS et les JEUDIS, à l'arrivée du convoi de huit heures du matin : le MARDI et le SAMEDI, à l'arrivée du convoi de 3 heures de l'après-midi.

Le LUNDI et le JEUDI, il ira jusqu'à Old Landing, sur la rivière Tchefuncte, pour Covington.
Retour : Il partira d'Old Landing le MARDI et le VENDREDI, à 8 heures du matin, et de Madisonville le LUNDI et le JEUDI matin.
Il ne prendra positivement pas repas de nuit quelque soit le nombre de passagers qui lui seront donnés à l'arrivée ou depuis le bateau soit parti.
Pour plus amples renseignements s'adresser au bureau ou au débarcadère du ferry, le matin du jour du départ.
CHAS A. WHITNEY & CO.,
Agents,
en coin des rues Magazine et Natchez, N. O.
1906—tf

Excursions du Dimanche
Pour Mandeville, Lewisbourg et Madisonville.

Le beau steamer
CARMELIA,
[illegible] de marcheur, à basse pression, capitaine Wm Hanover, commencera ses excursions du dimanche 5 Mai, pour Mandeville, Lewisbourg et Madisonville, prochain, 5 mai. Il partira de l'entrepôt du chemin de fer, au Lac, à l'arrivée du convoi de huit heures du matin et sera de retour le soir du même jour, à temps pour le convoi de huit heures et demie.
Prix du passage, aller et retour, une piastre.
Pour plus de détails, s'adresser à
CORBIN M. SORIA,
No 18 et 20 de la rue de l'Union.

Arrangement d'Hiver.
Ligne de Mandeville et de la Nouvelle-Orléans. Steamers de la Malle des Etats-Unis.

Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington.—Le steamer de la malle des Etats-Unis,
CARMELIA,
[illegible] de marcheur, à basse pression, capitaine Hanover, partira, pour les susdits ports LUNDIS et les JEUDIS, à l'arrivée du convoi de huit heures du matin : le MARDI et le SAMEDI, à l'arrivée du convoi de 3 heures de l'après-midi.

Le LUNDI et le JEUDI, il ira jusqu'à Old Landing, sur la rivière Tchefuncte, pour Covington.
Retour : Il partira d'Old Landing le MARDI et le VENDREDI, à 8 heures du matin, et de Madisonville le LUNDI et le JEUDI matin.
Il ne prendra positivement pas repas de nuit quelque soit le nombre de passagers qui lui seront donnés à l'arrivée ou depuis le bateau soit parti.
Pour plus amples renseignements s'adresser au bureau ou au débarcadère du ferry, le matin du jour du départ.
CHAS A. WHITNEY & CO.,
Agents,
en coin des rues Magazine et Natchez, N. O.
1906—tf

Vicksburg.
Départ tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

[illegible] de marcheur,
NATCHEZ,
T. P. Leathers, capitaine,
Sam Ayles, commis,
Partira pour Vicksburg, via Plaquemine, Bayou Sara, Port Hudson, Bayou Sara, Port Adams, Rosedale, Grand Gulf, Rodney, Natchez, Ellis Cliffs et Warrenton, le SAMEDI, 11 mai, à 5 heures P. M.
A Vicksburg le NATCHEZ reliera avec les steamers arrivant des rivières Yazoo, Tallahatchie et Sunflower. Il fait aussi le service régulier de la malle.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JNO. ZENNEY, 126 Commune.

ATTAKAPAS.
Pour St-Martinville, Pausse-Pain, Nouvelle-Iberie, Jeanerette, Franklin, Centreville, Brashear City, Thibodaux, Donaldsonville, et tous les débarcadères de Lafourche, et de Bayou Courtableau.

[illegible] Départ tous les MERCREDIS, à 5 heures P. M., pour les Opelousas, Washington, Port Barre, tous les débarcadères de Lafourche, et de Bayou Courtableau.
Les bons bateaux à vapeur
C. C. PICKETT, Capitaine,
A. MEYNIER SR., Clerk.

OPELOUSAS.
Paquebot régulier des Opelousas.

Départ tous les MERCREDIS, à 5 heures P. M., pour Washington, Port Barre, et tous les débarcadères de Lafourche et du Bayou Courtableau. Le vapeur et beau bateau à vapeur
E. Bruni, Capitaine J. F. Schmit, Clerk, qui est en ce moment à
ARTHUR & EDLER, Agents,
No 16 de la rue Gravier.
P. S.—Le bateau [illegible] pour tous les débarcadères du Bayou Bœuf.
12 mars—tf

[illegible]
[illegible] de la Côte.

Départ tous les MERCREDIS, à 5 h. P. M. et tous les SAMEDIS à 5 heures du soir, pour Bayou Lafourche, Donaldsonville et tous les débarcadères du Bayou Lafourche jusqu'à Thibodaux. Le beau steamer HENRY [illegible], capitaine Jos. Dunbrack, commis M. H. [illegible], partira de Thibodaux les MARDIS, 5 mai, et les SAMEDIS, 4 h heures du soir, pour Donaldsonville et tous les débarcadères du Bayou, les DIMANCHES et MERCREDIS. Le Service est "sûr, attention et satisfaction à tous." Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
J. C. LANDRY, Secrétaire,
No 26 de la rue Conti.

Un remède sera toujours au pied de la rue Conti pour recevoir le fret. 30 nov—tm

Pour [illegible]
Paquebot régulier du Bayou Lafourche.

Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les LUNDIS et JEUDIS, à 5 heures du soir :

Pour Donaldsonville, l'ancien et populaire steamer [illegible], capitaine Lallemandville. Thibodaux, Lockport et tous les débarcadères intermédiaires du Bayou Lafourche jusqu'à Lockport, touchant à Napoléonville. Thibodaux, Lockport et tous les débarcadères intermédiaires du Bayou Lafourche jusqu'à Lockport, touchant à Napoléonville. Thibodaux, Lockport et tous les débarcadères intermédiaires du Bayou Lafourche jusqu'à Lockport, touchant à Napoléonville.

Paquebot de la Côte d'en bas.
Jours de départ, tous les MARDIS et VENDREDIS, à 10 heures A. M.

Pour le Port Jackson, la Gua Chemise, le Quartier des Brutes, Nicolaud, la Pointe à la Hache, l'Anse aux Joncs et tous les points intermédiaires de la côte d'en bas. Le beau bateau à vapeur à hélice
SALLIE V.,
Capt. A. P. Jonathon. Jno. L. Titus, commis, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
A. M. VERRET,
13 mars— No 118 rue de la Vieille-Levée.

Compagnie d'Assurance Mutuelle
Nouvelle-Orléans,
Au coin des rues Canal et Camp.

DOUZIEME ETAT ANNUEL, 1871

Conformément aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de

PRIMES DE L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 MARS 1871 :

Sur les risques d'incendie	$694,222 26	
" " de mer	57,288 00	
" " de rivières	30,000 00	
Total des primes		$781,5
Moins		
Primes non expirées le 31 décembre 1871	$602,717 00	
Primes remboursées	7,031 50	
		130,778 50
Montant net des primes		$274,836 50
Moins		
Réassurance	$ 13,851 32	
Primes sur risques d'incendie	104,737 6	
Surcharges de mer	49,446 76	
" de rivières	30,826 04	
		$198,860
Taxes, hommes, &c		
Primes, [illegible]	$13,547 54	
Intérêt, &c	1,000 00	
non chasse payés	28,775 30	
	42,322 4	
15 pour cent réduction (rebate) sur $646,063 40	21,750 13	
		352,902 98
Profit		$ 21,933 52
Montant net des primes	$274,836 50	
Moins Réduction (rebate) sur	146,063 40	
Montant porté pour les besoins	$128,772 10	
Escompte sur incomptes	$ 19,994 28	
" rivières	3,700 37	
" Aucun		
	$ 21,933 52	

L'ACTIF DE LA COMPAGNIE EST COMPOSÉ DE CE QUI SUIT :

Billets à recevoir (primes)	$ 17,394
Billets à recevoir, échéance par voyage	
Primes en voie de recouvrement	202,000
Rentes sur la ville	76,500
Actions et obligations [illegible]	35,614
Montant payé pour [illegible]	155,000
Montant payé pour [illegible]	2,000
Comptant en caisse	35,000 00
PASSIF	$524,570

Capital, [illegible] $500,000 00
Fonds [illegible] 30,775 00
Fonds [illegible] 7021 00
" " 1869 " 300 00
" " 1870 " 300 00
" " 1871 " 600 00
Profit [illegible] 1871 35,177 00
Primes [illegible] 1871 51,000 00
Réclamations contestées le passif 25,000 00
$524,570

J'atteste que le [illegible] est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.
J. TUYER, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.
Etat de la Louisiane, paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans. Affirmé et signé publiquement ainsi, ce 19 janvier 1872.
F. CHS. CUVELLIER, Notaire.

[illegible]

[illegible] Le Conseil des Directeurs et les officiers de cette Banque recommandent les personnes suivantes :

A. SOCOLA, JOS. DAVID,
F. JAUFROID, G. W. DUNBAR,
M. BERWIN, B. ENGLAND,
N. A. LLAMBIAS, J. K. GOURDAIN.
R. M. DAVIS, Président.
NUMA LANDRY, Caissier.

Nouvelle-Orléans, 1er janvier 1872.

Médicaments.

NEW-FOUNDLAND BITTER.

[illegible] cela donne une idée de Newfoundland Bitter a été inscrit dans le commerce, et l'accueil général obtenu par lui prouve le public sous son véritable appréciation. Les certificats de guérisons obtenus par le Newfoundland Bitter sont nombreux et sont une très belle preuve de ses vertus. Essayez-le aujourd'hui et vous compris notre opinion, vous serez également en faveur qui règne en quelque sorte.

Les [illegible] de Newfoundland Bitter sont dans [illegible] et [illegible] dans le monde entier.

Santé Brisée et Rafraîchie

Rafraîchie est en effet un des mots qui [illegible] une habitude en Amérique, et il faut toujours tenir compte des habitudes.

Les hypothèses, les [illegible] et les remèdes ne sont les mêmes et de tous les temps et nous recommandons pour rafraîchir de ne boire que pendant les repas et surtout de ne pas absorber des liqueurs alcooliques entre les repas.

Lorsque, demain, vous vous lèverez, et les brumes de brandy, de whisky et de tout d'autres liqueurs fortes ou falsifiées vont ainsi [illegible] d'horreur leur [illegible] que Plantard qui produisent tous les jours une [illegible]

D'Arsenic ou d'Acide Sulfurique

mais comme le danger n'est pas immédiat, l'effet [illegible], cette sensation secrète, vous conduit à la mort. Les athlètes, dit-on, sont impossibles sans boire un verre.

Que de commerçants qui ont échoué, pendant il en [illegible], une grande activité d'esprit, et qui, par leur travail ont réussi à amasser une grande fortune et ne pouvaient pas en jouir, parce qu'ils ont contracté la funeste habitude de boire. Alors, s'ils sont riches, ils tombent malades, beaucoup vous ont brûlé, ils ont [illegible] commencé à [illegible] commencent le matin, des [illegible] et [illegible] maladie se déclare qui les emporte encore jeunes et au moment où ils auraient pu goûter en repos des [illegible] que donne la fortune. Et, ce qu'on entend en chemisière, les amis qui l'accompagnent à sa dernière demeure disent : C'était un homme [illegible], laborieux, riche ; mais il s'est tué en buvant.—

Se tuer en buvant! voilà le mot de la fin.

A ceux donc qui [illegible] veulent pas en tuer en buvant, nous disons : Consacrez de bons [illegible] heures ; buvez une liqueur saine, hygiénique, qui répare vos forces, augmentera votre appétit, fera [illegible] vos digestions et contribuera à [illegible] votre corps. Chaque [illegible] vous [illegible] bienfaits. L'absent est votre ennemi, et vous êtes sûr de succès pour son corps. Buvez pendant huit jours du Newfoundland Bitter, et nous [illegible] bien, que vous en [illegible] votre liqueur préférée ; car le Newfoundland Bitter [illegible] le goût, relève les forces et entretient

l'estomac en très bon état.

Ainsi donc, que les personnes bien portantes, qui veulent conserver leur santé intacte et ne pas l'altérer inconsidérément par l'abus des boissons alcooliques, n'oublient pas que le Newfoundland Bitter est une liqueur agréable, saine, hygiénique et [illegible]

Le Newfoundland Bitter est aussi

Le Bitter des Familles.

et les médecins qui commencent à en connaître les bons effets le recommandent également.

Lors de très [illegible] [illegible] avec un peu [illegible] un [illegible] pris un [illegible] pour une légère indisposition, qui ne mettait pas la vie en danger, mais qui fait souffrir beaucoup. On en met [illegible] sans appétit, on éprouve une [illegible] de [illegible], on est [illegible] [illegible] d'une indigestion, on a la migraine, de vilaines coliques, des douleurs dans les reins, on est tourmenté par des [illegible] qui [illegible] pleurent parce qu'ils souffrent du ventre, on [illegible] [illegible] [illegible] Dans tous ces cas, et dans bien d'autres, qu'il serait trop long d'énumérer, ne négligez jamais de prendre et de donner un petit verre de

Newfoundland Bitter

Il vous aurez surpris de voir la rapidité avec laquelle notre liqueur amène la guérison ; c'est que le Newfoundland Bitter est un excitant énergique de l'estomac, révulsant toujours [illegible] faisant [illegible] les [illegible] d'estomac et faisant taire les douleurs qui accompagnent la digestion. Chez beaucoup de personnes, elles les [illegible] en particulier. Cette propriété efficace du Newfoundland Bitter est due au suc de plantes choisies et reconnues par les médecins comme stomachiques et apéritives, tonics les Dames et les enfants à l'appétit languissant et à digestions douloureuses feront bien de prendre un petit verre de Newfoundland Bitter avant et après les repas.

Quant aux propriétés toniques du Newfoundland Bitter, elles sont très efficaces, et il suffit d'en prendre pendant quinze jours pour que les personnes qui ont le sang pauvre et les nerfs excités en ressentent le plus grand avantage. Le sang remuit, le sang devient riche, l'embonpoint revient, l'appétit est vif, les digestions faciles, le sommeil réparateur. Les dames et les jeunes filles, qui [illegible] les [illegible] [illegible] [illegible]